

Association Intercommunale Scolaire de Moudon-Lucens et Environs

STATUTS

MODIFICATION 2024

**ASSOCIATION INTERCOMMUNALE SCOLAIRE
DE MOUDON-LUCENS ET ENVIRONS**

(Nom abrégé : AISMLE)

STATUTS

Entrée en vigueur : 1^{er} janvier 2011 Modification 2024

Article 13 Compétences

(art. 4, 114 et 115 LC)

Le Conseil intercommunal a les attributions suivantes :

1. *sans changement ;*
2. *sans changement ;*
3. *sans changement ;*
4. *sans changement ;*
5. *sans changement ;*
6. *sans changement ;*
7. *sans changement ;*
8. *sans changement ;*
9. *sans changement ;*
10. ---
11. autoriser tout emprunt et cautionnements, le plafond d'endettement étant fixé à Fr. 34'000'000.-;
12. ---
13. *sans changement ;*
14. *sans changement ;*
15. *sans changement ;*
16. *sans changement ;*
17. *sans changement ;*
18. *sans changement ;*
- 18^{bis} *sans changement ;*
19. *sans changement .*

Tous les autres articles, sans changement.

Article 39 Entrée en vigueur

Les présentes modifications entrent en vigueur dès leur approbation par le Conseil d'Etat.

Ainsi adoptés par le Conseil d'Etat, le Comité de direction, le Conseil intercommunal, les Municipalités et les Conseils communaux/généraux (voir pages suivantes).

Ainsi approuvés par le Conseil d'Etat dans sa séance du :

Ainsi adoptés par le Comité de direction dans ses séances des 12 avril et 1^{er} mai 2023:

Le Président

La Secrétaire

Vincent Bessard

Mireille Cudré-Mauroux

Ainsi adoptés par le Conseil intercommunal dans ses séances du 11 mai 2023 et 21 mars 2024:

Le Président

La Secrétaire

Georges-Alexandre Duc

Anne-Marie Paccaud

Ainsi adoptés par les Municipalités et par les Conseils communaux/généraux des communes de (voir pages suivantes):

Bussy-sur-Moudon

La Municipalité dans sa séance du 16 octobre 2023

Le/la Syndic/que Le/la Secrétaire





Le Conseil général, dans sa séance du 12 décembre 2023

Le/la Président/e Le/la Secrétaire







Chavannes-sur-Moudon

La Municipalité dans sa séance du 02 août 2023

Le/la Syndic/que

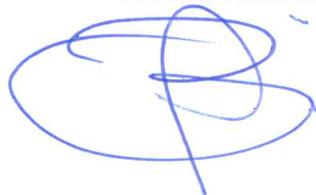
Le/la Secrétaire

S. Veun  outoit

Le Conseil général, dans sa séance du 11 septembre 2023

Le/la Président/e

Le/la Secrétaire





Curtilles

La Municipalité dans sa séance du 28.06.2023

Le Syndic   La Secrétaire


Le Conseil général, dans sa séance du 12.10.2023

Le Président   Le Secrétaire


Dompierre

La Municipalité dans sa séance du 17.07.2023

Le/la Syndic/que

Le/la Secrétaire





Le Conseil général, dans sa séance du 04.09.2023

Le/la Président/e

Le/la Secrétaire





Hermenches

La Municipalité dans sa séance du 13 novembre 2023

Le/la Syndic/que

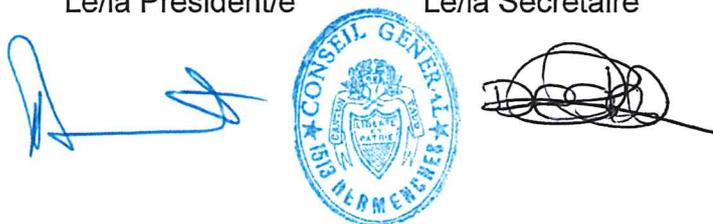
Le/la Secrétaire



Le Conseil général, dans sa séance du 12 décembre 2023

Le/la Président/e

Le/la Secrétaire

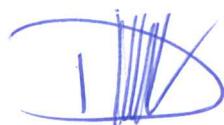


Lovatens

La Municipalité dans sa séance du 12 septembre 2023

Le/la Syndic/que

Le/la Secrétaire



Le Conseil général, dans sa séance du 24 octobre 2023

Le/la Président/e

Le/la Secrétaire



Lucens

La Municipalité dans sa séance du 28 août 2023

Le/la Syndic/que

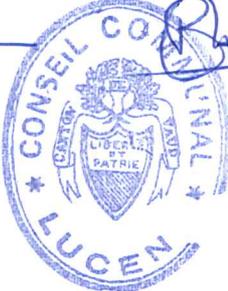
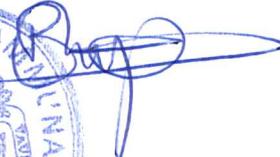
Le/la Secrétaire

Le Conseil communal, dans sa séance du 2 octobre 2023

Le/la Président/e

Le/la Secrétaire

Moudon

La Municipalité dans sa séance du 14 AGÛT 2023

La Syndique

Le Secrétaire

Le Conseil communal, dans sa séance du 3 octobre 2023

Le Président

La Secrétaire

Prévonloup

La Municipalité dans sa séance du 19.09.2023

Le/la Syndic/que

Le/la Secrétaire



Le Conseil général, dans sa séance du 11.10.2023

Le/la Président/e

Le/la Secrétaire



Rossenges

La Municipalité dans sa séance du 31 octobre 2023

Le Syndic

La Secrétaire

Y. Gauthey
Yannick Gauthey



Muriset

Marlène Muriset

Le Conseil général, dans sa séance du 21 novembre 2023

Le Président

La Secrétaire

X. Dégallier
Xavier Dégallier



G. Milo

Gaëlle Milo

Villars-le-Comte

La Municipalité dans sa séance du 11 octobre 2023

Le/la Syndic/que

Le/la Secrétaire

P. Doux



M. Singgeli

Le Conseil général, dans sa séance du 11 décembre 2023

Le/la Président/e

Le/la Secrétaire

P. Doux



M. Singgeli